



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Fermeture imminente du bureau de poste situé au centre commercial Créteil Soleil
Question écrite n° 12593

Texte de la question

Mme Clémence Guetté interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la fermeture imminente du bureau de poste situé au centre commercial Créteil Soleil. Elle souhaite alerter sur ce qui constitue une réelle menace pour les usagers du service public. Alors que les enseignes de La Poste à Créteil faisaient déjà face à une réduction progressive de leurs horaires d'ouverture, le bureau de poste de Créteil Soleil, bien qu'accueillant plusieurs centaines de personnes par jour et employant trois agents, sera définitivement fermé à compter du samedi 28 octobre 2023. La Poste a annoncé cette disposition le 26 septembre 2023 aux agents, soit seulement un mois avant l'échéance et n'en a informé le public que partiellement et tardivement. Le groupe justifie cette fermeture par des causes qui semblent injustifiées aux yeux des agents. En effet, la direction a indiqué que les fréquentations du bureau étaient à la baisse, alors que leurs calculs ne prennent en compte que les opérations effectuées par voie informatique. Par ailleurs, la présence d'un autre bureau de poste non loin du centre commercial ne constitue pas une solution viable à long terme pour les usagers, ce dernier étant insuffisamment équipé pour accueillir les personnes à mobilité réduite. La présence d'un bureau de poste dans l'enceinte même du centre commercial est particulièrement utile pour ses usagers. Beaucoup d'entre eux n'habitent pas Créteil et ne connaissent que très peu les autres quartiers de la ville. La présence d'un relais postal à quelques rues du centre commercial n'est également pas une alternative cohérente au vu de l'absence de services bancaires en son sein, le bureau de poste de Créteil Soleil étant particulièrement sollicité par les usagers pour des opérations bancaires. Il est urgent que l'État agisse concrètement pour la défense de l'accès au service postal. Le groupe La Poste verse d'importants dividendes à ses actionnaires, tout en diminuant les dépenses relatives au maintien des services dans un maximum de zones. Par ailleurs, il est nécessaire que le ministère envisage un plan de financement plus important du groupe pour lui permettre d'assurer au mieux sa mission de service public. Elle souhaite donc savoir ce que le ministère compte entreprendre pour maintenir l'ouverture du bureau de poste de Créteil Soleil et garantir aux riverains un accès renforcé et durable aux services publics.

Données clés

Auteur : [Mme Clémence Guetté](#)

Circonscription : Val-de-Marne (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12593

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 8 avril 2024

Question publiée au JO le : [31 octobre 2023](#), page 9615

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)